Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 1038

Intitulé

BTS: Brevet de technicien supérieur Communication visuelle option: multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie
Modalités d'élaboration de références :	
CPC n° 13	

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Technicien Supérieur en Communication visuelle, option multimédia, conçoit, met en œuvre et coordonne la réalisation d'un processus de communication visuelle dans le domaine du multimédia, à partir d'une commande initiale pour laquelle sont précisés les besoins et les contraintes, ce pour des destinations très variées. Cette pratique professionnelle l'amène à proposer des solutions conceptuelles et stratégiques adaptées aux problématiques de la commande. Il organise les niveaux sémantiques de la communication audiovisuelle avec des contenus linguistiques, des éléments graphiques et plastiques d'origines diverses et du matériel sonore. Ces propositions sont finalisées sur des supports spécifiques à la communication multimédia.

Il intervient dans différents domaines :

- la conception générale et la mise en forme visuelle de supports multimédias : par exemple site intra et internet, CD rom, DVD...
- la conception et mise en œuvre de systèmes d'identification visuelle : par exemple logotype, charte graphique, signalétique...
- la création d'images : par exemple image fixe, animations, dessin animé, synthèse 3D...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Un graphiste multimédia peut : - s'insérer comme salarié ou comme consultant en qualité d'adjoint à la direction artistique d'une agence ou d'un studio de création de supports multimédias ;

- s'insérer comme consultant en qualité d'adjoint à la direction artistique d'un studio intégré au sein d'une entreprise, d'une administration, d'une institution, d'une association, d'une collectivité locale) ;
- exercer comme travailleur indépendant en tant que graphiste multimédia.

Technicien multimédia, web master, adjoint à la direction artistique, graphiste multimédia

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>E1205</u>: Réalisation de contenus multimédias E1104: Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Français Langue vivante 1
- Arts visuels et appliqués
- Démarche créative
- Dossier de travaux
- Projet professionnel

Epreuves facultatives

- Musique
- Langue vivante 2

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant- chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	Х	idem
Par expérience dispositif VAE	Χ	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

07/09/00

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base Reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

http://www.onisep.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :